

# Pensée

M.E. 1863 page 300

*L'espérance de la justice.* Avant que Christ vînt, le résidu pieux attendait la justice, et Dieu usait de support. Maintenant nous attendons non plus *la justice*, mais *l'espérance de la justice* ; nous attendons ce qui appartient à la justice. « Nous, par l'Esprit, sur le principe de la foi, nous attendons l'espérance de la justice » (Gal. 5, 5).